

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue **le mercredi 21 août 2024**
à **15 h 30**, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Comeau, maire
Madame Denise Bergeron, conseillère
Madame Diane Boyer, conseillère
Monsieur Hugo Gendreau, conseiller
Monsieur Sam Ierfino, conseiller
Monsieur René Lecavalier, conseiller

AUTRE PRÉSENCE :

M^e Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ABSENCE MOTIVÉE :

Madame Claudine Girouard-Morel, conseillère

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 21 août 2024 et adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2024 et approbation dudit procès-verbal
3. Achat d'une pompe-remorque (SD150m) - Dépense financée par le fonds de roulement
4. Avis de motion et dépôt des projets de règlements numéros 937 (suspension frais permis) et 938 (subvention dispositifs antirefoulement)
5. Autorisation d'achat et abrogation de de la résolution 2024-08-206 (Octroi d'un contrat à la firme « Nummax » pour l'achat et l'installation de deux panneaux d'affichage numérique - Dépense financée par le fonds de roulement)
6. Octroi d'un contrat pour divers travaux de pavage sur la rue Huneault - Dépense financée par le surplus réservé « Projets de réfection d'infrastructures »
7. Période de questions
8. Levée de la séance extraordinaire du 21 août 2024

CERTIFICAT

Je soussignée, M^E CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

M^E CHARLOTTE GAGNÉ, DGA et greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 15 H 30

**2024-08-222 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AOÛT 2024
ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR Hugo Gendreau
APPUYÉ PAR Sam Ierfino

D'ouvrir la séance extraordinaire du 21 août 2024 à 15 h 30 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**2024-08-223 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2024 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-
VERBAL**

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2024, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**2024-08-224 ACHAT D'UNE POMPE-REMORQUE (SD150M) - DÉPENSE
FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT**

Considérant la hausse des aléas climatiques extrêmes au Québec;

Considérant que la Ville et son conseil municipal ont investi des sommes importantes afin de faire face auxdits aléas;

Considérant que l'acquisition d'une seconde pompe remorque permettra aux équipes une plus grande marge de manœuvre lors de ces événements, il est

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

René Lecavalier
Diane Boyer

D'autoriser l'achat d'une pompe-remorque (SD150M) auprès de la firme « *Battlefield CAT - Centre de location d'équipement* » pour la somme de 82 002,47 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22-220-40-091.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux à compter de l'exercice financier 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-08-225

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 937 (SUSPENSION FRAIS PERMIS) ET 938 (SUBVENTION DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT)

Madame la conseillère Diane Boyer dépose les projets de règlements suivants :

- *Règlement numéro 937 suspendant les frais d'émission de permis de rénovation pour les citoyens victimes des effets de la tempête Debby*
- *Règlement numéro 938 créant le programme de subvention relatif à l'installation de dispositifs antirefoulement résidentiels*

et mentionne que lesdits règlements seront déposés sur la table du conseil pour être adoptés à une séance subséquente.

2024-08-226

AUTORISATION D'ACHAT ET ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2024-08-206 (OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME « NUMMAX » POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT)

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

Denise Bergeron
René Lecavalier

D'abroger la résolution numéro 2023-08-206 (OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME « NUMMAX » POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT).

D'autoriser l'achat et l'installation d'un (1) panneau d'affichage numérique auprès de « *NUMMAX* » pour la somme de 79 279,86 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette somme à même le fonds de roulement, remboursée en cinq (5) versements annuels égaux à compter de l'exercice financier 2025, et de l'imputer au poste budgétaire 22-100-40-418.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-08-227

OCTROI D'UN CONTRAT POUR DIVERS TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE HUNEALT - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « PROJETS DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES »

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

Diane Boyer
Sam Ierfino

D'autoriser l'octroi d'un contrat pour divers travaux de pavage sur la rue Huneault auprès de « *Les Pavages de la Cité B.M. inc.* » pour la somme de 14 935,25 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense par le surplus réservé « Projets de réfection d'infrastructures » et de l'imputer au poste budgétaire 22-300-10-042.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'auditoire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-08-228

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AOÛT 2024

PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR

René Lecavalier
Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du 21 août 2024 à 15 h 40.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

M. CLAUDE COMEAU
MAIRE

M^E CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE